



Número de Révision: 005.1

Date de sortie: 08/03/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE AA H8000 A known as LOCTITE H8000 SPEEDBNDR PR A	Numéro IDH:	999416
Type de produit:	Adhésif d'assemblage	numéro d'item	996453_367350
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER: LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES.
 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
 PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
 PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX.
 PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION CUTANEE	2
LESION OCULAIRE GRAVE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:	En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

Numéro IDH: 999416

Nom du produit: LOCTITE AA H8000 A known as LOCTITE H8000 SPEEDBNDR PR A

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Méthyllique d' méthacrylate	80-62-6	50 - 60
Buta-1,3-diene homopolymérisé, terminé par le groupe carboxyle, ester avec le méthacrylate de glycidyle	68649-04-7	10 - 20
Acide méthacrylique	79-41-4	5 - 10
Ester de méthacrylate	52628-03-2	1 - 5
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	14807-96-6	0.1 - 1
N,N-Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Acide cyanhydrique. Styène. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage:

Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. S'assurer que les contenants sont bien connectés à la terre avant l'utilisation ou le transbordement de la matière. Garder le récipient fermé.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 32 °C (89.6 °F)
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Maintenir un espace d'air dans les contenants d'entreposage, à l'appui des besoins en oxygène des inhibiteurs.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Méthylque d' méthacrylate	50 ppm TWA 100 ppm STEL (Sensibilisation cutanée)	100 ppm (410 mg/m3) PEL	Rien	50 ppm
Buta-1,3-diene homopolymérisé, terminé par le groupe carboxyle, ester avec le méthacrylate de glycidyle	Rien	Rien	Rien	Rien
Acide méthacrylique	20 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
Ester de méthacrylate	Rien	Rien	Rien	Rien
talç (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	2 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	0.1 mg/m ³ TWA Respirable. 2.4 MPPCF TWA Respirable. 20 MPPCF TWA	Rien	50 ppm
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Rien	Rien	0.5 ppm TWA	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Jaune, Opaque
Odeur:	Prononcé
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	> 100 °C (> 212°F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.94
Densité de vapeur:	> 1
Point d'éclair:	14 °C (57.2 °F) Setaflash Coupelle fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Plus rapide que l'éther., (Éther = 1)
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	1.37 %; 12.87 g/l (Adhésif et activateur mélangés)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Une polymérisation peut se produire à température élevée ou sur épuisement de l'inhibiteur.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Acide cyanhydrique. Styrene. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Oxydants. Agents réducteurs. Acides. Bases. Peroxydes.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Perte de l'inhibiteur de polymérisation. Perte d'air dissout. Étouffement par gaz inerte. Ne pas mélanger en lot de plus de 100 grammes (0,22 livre) sans si vous prévoyez l'utiliser immédiatement.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires. Somnolence. Étourdissement.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux:	Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion:	Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Méthylrique d' méthacrylate	Oral LD50 (Rat) = 7,800 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6,000 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,400 mg/kg	Allergène, Irritant, Reins, Foie, Mutagène, Système nerveux, Respiratoire
Buta-1,3-diene homopolymérisé, terminé par le groupe carboxyle, ester avec le méthacrylate de glycidyle	Rien	Irritant, Allergène
Acide méthacrylique	Oral LD50 (Souris) = 1,332 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,250 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,060 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,224 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 500 mg/kg	Corrosif, Irritant, Allergène
Ester de méthacrylate	Rien	Irritant, Allergène
talca (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	Rien	Irritant, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Rien	Mutagène, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Méthylrique d' méthacrylate	Non	Non	Non
Buta-1,3-diene homopolymérisé, terminé par le groupe carboxyle, ester avec le méthacrylate de glycidyle	Non	Non	Non
Acide méthacrylique	Non	Non	Non
Ester de méthacrylate	Non	Non	Non
talca (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	Non	Groupe 2B	Non
N,N-Diméthyl-p-toluidine	Non	Groupe 2B	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: ADHÉSIFS
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Adhesives
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ADHESIVES
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne**Statut LCPE LIS/LES:**

Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis**État de l'inventaire TSCA 8 (b):**

Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 3, 11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 08/03/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 08/01/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE AA H8000 B known as LOCTITE H8000 SPEEDBNDR PT B	Numéro IDH:	999417
Type de produit:	Colle	numéro d'item	999453_1314328
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER: PEUT S'ENFLAMMER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR.
 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
 PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
 PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
 PEUT NUIRE A LA FERTILITE OU AU FOETUS.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
PEROXYDE ORGANIQUE	F
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	1B

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Éviter tout contact avec les vêtements et autres matériaux combustibles. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un

Numéro IDH: 999417

Nom du produit: LOCTITE AA H8000 B known as LOCTITE H8000 SPEEDBNDR PT B

Stockage: médecin. Enlever les vêtements contaminés. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas ... °C/... °F. Tenir au frais. Stocker séparément.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Benzoyl peroxide	94-36-0	20 - 30
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	20 - 30
phtalate de benzyle et de butyle	85-68-7	10 - 20
Ethylene homopolymerise	9002-88-4	10 - 20

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux: Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Danger de décomposition sous l'effet de la chaleur. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Résines phénoliques. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F)
Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Protéger contre la lumière solaire.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Benzoyl peroxide	5 mg/m3 TWA	5 mg/m3 PEL	Rien	Rien
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien	Rien	Rien	Rien
phtalate de benzyle et de butyle	Rien	Rien	Rien	Rien
Ethylene homopolymerise	10 mg/m3 TWA particules inhalables 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires	15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide, Pâte
Couleur:	Bleu
Odeur:	Légère, Caractéristique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.1674
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93.00 °C (> 199.4 °F) Creuset fermé Pensky-Martens
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	3.04 %
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Résines phénoliques. Fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Oxydants. Des acides. Bases.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Ne pas mélanger en lot de plus de 100 grammes (0,22 livre) sans si vous prévoyez l'utiliser immédiatement.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Benzoyl peroxide	Oral LD50 (Rat) = 7,710 mg/kg	Allergène, Irritant, Mutagène
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien	Allergène, Irritant
phtalate de benzyle et de butyle	Oral LD50 (Rat) = 13,500 mg/kg Dermal LD50 (Souris) = 6,700 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = 6,700 mg/kg	Sang, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie, Pancréas, Reproductif
Ethylene homopolymerise	Rien	Aucun organe cible

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Benzoyl peroxide	Non	Non	Non
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non
phtalate de benzyle et de butyle	Non	Non	Non
Ethylene homopolymerise	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE F, LIQUIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE)
Division: 5.2
Numéro d'identification: UN 3109
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Organic peroxide type F, liquid (Dibenzoyl peroxide)
Division: 5.2 (HEAT)
Numéro d'identification: UN 3109
Groupe d'emballage: Rien
Exceptions: (Pas plus de 490 ml)

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID (DIBENZOYL PEROXIDE) (Butyl-benzyl-phthalate, Dibenzoyl peroxide)
Division: 5.2
Numéro d'identification: UN 3109
Groupe d'emballage: Rien
Polluant marin: Butyl-benzyl-phthalate, Dibenzoyl peroxide

Exceptions:

(Pas plus de 490 ml)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 3

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 08/01/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.